

La souveraineté de la France est le fondement de notre liberté

Jacques MYARD
Député des Yvelines
Maire de Maisons-Laffitte

N° réf : JM/XIII/213

M. Claude GUEANT
Ministre de l'Intérieur
et de l'Immigration
Cabinet du Ministre
Place Beauvau
75008 PARIS

Monsieur le Ministre

Maisons-Laffitte, le 18 août 2011

Je prends la liberté d'appeler votre attention sur l'initiative particulièrement choquante du Maire de Paris, qui invite « tous les Parisiens à une grande soirée ramadan » le 24 août prochain à l'Hôtel de Ville de la capitale. Le site Internet « paris.fr » invite même explicitement les participants « au coucher du soleil à rompre le jeûne avec un buffet oriental offert par la Mairie de Paris »

Cette manifestation, annoncée à grand renfort de publicité, est clairement un rassemblement religieux organisé par une collectivité publique, qui invite les administrés à suivre un rite religieux. Elle est dès lors totalement contraire au principe de laïcité, et contraire à la loi du 9 décembre 1905 qui dispose que « la République ne reconnaît ni ne subventionne aucun culte ».

Cette gigantesque promotion est donc non seulement un soutien clair et délibéré à une religion particulière, mais elle a même tous les aspects du prosélytisme au service de cette religion. Elle ne peut que heurter tous les républicains qui ne veulent pas être concernés par la religion des autres, et ne peut surtout que provoquer des tensions et polémiques au sein de la société.

Ce communautarisme électoral est très dangereux pour l'ordre public, et l'équilibre de notre société. Il m'apparaît urgent d'y mettre fin sans équivoque, au risque de voir ces dérives se multiplier avec tous les risques bien réels d'affrontements que cela comporte. C'est un mauvais coup contre le vouloir vivre ensemble de la République !

Comptant sur la fermeté de votre réaction, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression

de ma très haute et fidèle considération



Jacques MYARD
Député-Maire